

*Article 29 du Règlement*

Les sociétés canadiennes avec 48 p. 100 des recettes en amont faisaient plus de 58 p. 100 des dépenses de capital dans ce secteur. Autrement dit, les sociétés étrangères touchant 52 p. 100 des recettes ne faisaient que 42 p. 100 des placements. Il en ressort très nettement qu'abstraction faite de Petro-Canada ou d'une autre société d'intérêt public, même si nous comparons les sociétés canadiennes avec les sociétés multinationales dans ce secteur, les sociétés canadiennes ont protégé davantage l'intérêt canadien. Le gouvernement canadien devrait s'en rendre compte et prendre des dispositions afin de veiller à ce que Dome demeure entre les mains de Canadiens.

Une autre raison de veiller à ce que cette très grande société demeure canadienne, c'est que les contribuables canadiens ont déjà investi des milliards de dollars dans Dome Petroleum. Grâce au gouvernement précédent, le gouvernement libéral, et au Programme d'encouragement du secteur pétrolier que notre parti n'approuvait pas, Dome Petroleum a obtenu plus de un milliard de dollars des contribuables canadiens. Depuis lors et grâce au gouvernement actuel, la société a bénéficié d'un autre milliard de dollars par suite d'une mesure fiscale spéciale. En outre et par le biais d'une variété de dégrèvements fiscaux directs et indirects, littéralement des millions de dollars ont été fournis à Dome Petroleum par les contribuables du Canada.

Voyons un peu l'incidence nette de cet enfant chéri dont les contribuables canadiens ne savaient rien pour la plupart au cours de la dernière décennie. Si l'on considère l'incidence financière nette, on devrait dire que les biens qui appartiennent techniquement à Dome sont en réalité la propriété des contribuables canadiens. Ses réserves ne sont pas les réserves privées de ses actionnaires mais bien celles du peuple canadien. Voilà comment on devrait voir les choses. A notre avis, ces réserves ne devraient pas être cédées à quelque multinationale étrangère.

Je veux maintenant passer à ce que je comprends de la situation actuelle en ce qui concerne les propositions d'achat de Dome, dire quelques mots de ces propositions et de la réaction du gouvernement en la circonstance. La population toute entière sait que Amoco Corporation et TransCanada PipeLines ont présenté des offres concurrentes. A peu près tout le pays sait qu'Imperial Oil était la troisième société intéressée jusqu'à la dernière minute. Je comprends qu'Imperial est peut-être encore intéressée—et je n'en suis pas sûr—mais nous savons de façon certaine que les deux sociétés qui veulent toujours acquérir l'actif de Dome Petroleum sont Amoco Corporation, une multinationale américaine, et TransCanada PipeLines au Canada.

Amoco et Dome soutiennent toutes deux que la soumission d'Amoco est la meilleure. Selon certains critères il se pourrait bien que ce soit le cas strictement sous les aspects monétaire et avantages à court terme. Je ne suis pas en mesure de le savoir avec certitude, pas plus, je le soupçonne, que la plupart des membres du Cabinet dont, j'ai le regret de le dire, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le ministre des Finances (M. Wilson) qui ont décidé, aussi incroyable que cela puisse paraître, de ne pas s'en mêler prétextant que le problème concerne le secteur privé et qu'il appartient au secteur privé de prendre la décision.

Les directeurs de Dome ont recommandé la vente à Amoco parce qu'ils croient que c'est dans le meilleur intérêt de leurs actionnaires. Je comprends parfaitement bien que c'est là ce que leur dicte leur responsabilité première. Cependant, je demande à nouveau: Est-ce que nous au Parlement, les élus qui avons injecté tant de millions de dollars dans Dome Petroleum, devons tenir pour acquis que parce que les directeurs de Dome croient que la vente à Amoco est dans le meilleur intérêt des actionnaires, elle constitue aussi la meilleure transaction pour la population du Canada? Nous, de notre parti, ne croyons pas qu'il en va nécessairement ainsi. Il se pourrait bien que ce qui est dans le meilleur intérêt des actionnaires ne soit pas dans le meilleur intérêt des Canadiens.

Si, dans un contexte plus large du point de vue de nos besoins énergétiques, le gouvernement du Canada devait conclure après avoir examiné les prétentions de toutes les parties en cause dont celles des actionnaires, que l'offre de TransCanada est la meilleure, il ne fait aucun doute que nous devrions le savoir. Il est incontestable qu'un gouvernement qui se préoccupe des besoins énergétiques et des emplois dans l'ouest du Canada, et des besoins à long terme du pays, devrait examiner très attentivement les deux offres.

● (2020)

Il existe une alternative à cela. J'ai eu des entretiens avec les dirigeants de la Dome Corporation et de la société TransCanada, tout comme le chef de l'opposition officielle (M. Turner), le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Masse) évidemment et le ministre des Finances (M. Wilson) également, je pense. On m'a fourni des renseignements en tant que profane en ce domaine, qui m'ont poussé assurément à poser d'autres questions.

TransCanada prétend, par exemple, que si l'on considère le résultat net de sa proposition sur le contribuable canadien et qu'on le compare à celui de la proposition d'Amoco, il n'y a aucune différence sur le plan fiscal pour le contribuable canadien. Parce que l'activité d'une société relèverait en partie des lois fiscales américaines, ce qui ne serait pas le cas pour l'autre, et à cause de certaines autres différences subtiles dont je ne connais pas exactement la nature, d'après les porte-parole de TransCanada, les personnes qui connaissent les aspects techniques de l'offre de TransCanada en ont conclu qu'en définitive elle aura les mêmes conséquences pour le contribuable canadien, je le répète, que la proposition d'Amoco.

Encore une fois, je pose la question et j'y réponds moi-même: Si c'est le cas, et que le Parlement obtient ces renseignements à savoir que la société canadienne privée fait des propositions qui, lorsqu'on en compare le résultat pour le contribuable canadien, sont aussi bonnes ou aussi mauvaises, selon le point de vue où l'on se place, que la proposition d'Amoco, alors, si l'on va prendre une décision fondée sur ce seul critère, il est certain que le gouvernement du Canada ne devrait pas rester indifférent mais déclarer sa préférence pour la société canadienne. Ce doit être la solution. Sinon, le ministre de l'Énergie a alors l'obligation de nous dire comment il répondrait à cette question particulière.